



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

« LA CH'TITE FAMILLE » : DERRIÈRE LE FILM À ACCENT LOCAL, UN CHANTIER DE POLITIQUE LINGUISTIQUE ?

Liudmila Smirnova, Alain Dawson

**Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires
(CERCLL - EA4283)**

En 2008, le film de Dany Boon « Bienvenue chez les Ch'tis », qu'un professionnel du cinéma nous a récemment désigné comme « film à accent local »¹, sort sur les écrans des cinémas français et en un laps de temps très court devient un vrai phénomène de société : avec plus de 20 millions d'entrées, le film a été vu en salle par le tiers de la population de France métropolitaine. Dix ans plus tard, le même réalisateur produit « La Ch'tite famille », qui peut être considéré (malgré les dénégations de l'auteur) comme une suite du premier. Nous proposons, à l'occasion de cette sortie, une approche de ce phénomène cinématographique du point de vue du linguiste et du sociolinguiste. Nous reprenons et complétons ainsi le fil d'une réflexion que nous avons initiée séparément² à la sortie de « Bienvenue chez les Ch'tis ».

Nous avons été interpellé.es par ce film surgi dans le paysage cinématographique français traditionnel du film populaire, et qui a éveillé un intérêt inouï auprès du public francophone. Comment expliquer ce succès ? Le film est une comédie, genre propice au succès populaire. Mais y a-t-il eu des causes plus profondes ? Si l'auteur et réalisateur du film cherchait à revaloriser sa région natale, quel a été l'impact sur les habitants de la région, qui apparaissent comme son véritable sujet ? Comment le film a-t-il contribué à renouveler la vision du nord de la France dans le reste de l'Hexagone ? Comment a-t-il influencé la perception des langues régionales en général, et du picard en particulier ? Ces questions ressurgissent aujourd'hui avec le nouvel épisode de la saga familiale « ch'ti ».

Comme le suggère notre titre, nous nous proposons de réinterpréter « La Ch'tite famille », ainsi que « Bienvenue chez les Ch'tis », comme si ces deux films étaient constitutifs d'un projet de politique linguistique. Ce point de vue peut surprendre ; aussi voudrions-nous

¹ Malika Ait Gherbi Palmer, Directrice Générale de PICTANOVO, communication personnelle, 18 avril 2018. Planchenault (2012) parle également à son sujet d' « *accented film* » pour signaler la part idéologique qui s'attache à l'usage de l'accent comme ressort dramatique et d'après la terminologie d'« *accented cinema* », suivant la définition donnée par le site « Migrant and Diasporic Cinema in Contemporary Europe » (www.migrantcinema.net/glossary/terms/accented_cinema/ consulté le 22 septembre 2018).

² Liudmila Smirnova, en tant que professeur de français, avait exploité le film à plusieurs reprises comme support pédagogique avec des étudiants russes en FLE et consacré un article à cette approche didactique (Smirnova, 2012). Alain Dawson avait cherché à analyser l'aspect (socio)linguistique du film, et plus particulièrement ce qu'on pouvait y observer sur les rapports entre le « ch'ti » et le picard comme langue de France (Dawson, 2008).

d'emblée introduire les arguments qui, dans la suite de l'article, nous serviront à justifier notre position. Une « politique linguistique » s'applique nécessairement à un objet identifié comme « langue ». C'est bien ainsi que nous définirons le « ch'ti », comme appellation alternative du picard, lui-même considéré en tant que « langue de France ». Cette conception s'oppose à celle du « ch'ti » comme variété non standard du français, ou, pour le dire autrement, comme accent.

Nous nous autorisons cette interprétation de deux manières. D'une part, les arguments en faveur du « picard-langue » ne manquent pas dans la littérature linguistique (en commençant par Éloy, 1997) et président à certaines politiques publiques (soutien récurrent du ministère de la culture et de quelques collectivités territoriales, dans la lignée du rapport Cerquiglini, 1999). D'autre part, Dany Boon, dans ses films « ch'tis », met en scène deux qualités propres à une langue : elle peut s'apprendre, et elle peut se traduire – ce qui n'est pas le cas d'un accent.

Si l'on veut parler, comme Planchenault (2012), de l'« idéologie linguistique » du réalisateur, il n'est pas certain qu'elle s'exprimerait dans les termes que nous utilisons, mais nous ne pensons pas non plus trahir son projet originel. Sur le site web du film, Dany Boon présentait « Bienvenue chez les Ch'tis » comme une « comédie ethnologique », ce qui ne rend pas incongrue notre idée d'y voir un « film sociolinguistique ». La revalorisation d'une région et de ses habitants (qui est son projet revendiqué) peut aussi s'analyser en termes de valorisation de la diversité linguistique, de combat contre la discrimination linguistique et la stigmatisation par l'accent, de rehaussement du statut de la variété basse, de renversement de la conversion linguistique (*reversing language shift*, Fishman, 1991). Or, c'est justement autour de la notion d'« accent » que peut s'articuler ce chantier : il s'agit, ainsi que nous le verrons, de dépasser le « ch'ti » comme accent des gens du Nord pour le réinsérer, au niveau des représentations, au sein du picard comme langue. Sur ces questions, nous estimons que le linguiste et le sociolinguiste ont toute légitimité pour interroger le travail du cinéaste et humoriste³.

Notre travail sera organisé comme suit. Dans une première partie, nous poserons les termes de la situation sociolinguistique du « ch'ti » et/ou du picard, indépendamment de leur traitement cinématographique. Nous verrons ensuite, dans une seconde partie, comment « La Ch'tite famille » aborde cette situation, voire propose des solutions, et comment l'image que renvoie Dany Boon a évolué depuis « Bienvenue chez les Ch'tis ». Enfin, notre troisième partie confrontera l'œuvre cinématographique à la réalité d'une politique linguistique « par en bas » (Léonard et Djordjevic, 2010) actuellement appliquée au picard.

³ Une controverse récente permet néanmoins de douter de la volonté de Dany Boon de revaloriser la langue régionale du nord. Dans son interprétation de la chanson d'Arthur Wéry « Tout in haut de ch' terril » pour un album collectif intitulé « les gens du Nord », sa prononciation [teril] (au lieu de [teri], qui rime avec « jamais pris » et « Chambéry ») a été critiquée par plusieurs lecteurs dans les pages du quotidien régional *La Voix du Nord*. Il s'en est justifié par la bouche de l'un des promoteurs de cet album : « Dany Boon voulait tout simplement que la chanson soit comprise par le plus grand nombre, et cela, au-delà des frontières de la région. Il le prononce donc “à la française”, en toute connaissance de cause » (« Tout in haut de ch' terril, faut-il prononcer le L ? », *La Voix du Nord* du 5 septembre 2018). Quelques jours plus tard, le chanteur Sylvain Tanière, fils du premier interprète de cette chanson, refuse ces justifications : « Pour le chanteur [...], Dany Boon est trop resté dans son costume de clown quitte à tomber dans la caricature. [...] “Mon père n'aurait pas toléré, ça lui aurait fait mal aux oreilles. D'abord il y a l'accent forcé”. [...] L'humoriste et la production ont eu beau arguer une prononciation “à la parisienne” pour une meilleure compréhension au-delà des frontières des Hauts-de-France... “Il a changé les paroles, ch'caudron à frites est devenu une friteuse à frites, la barrette du mineur, une casquette... Il a aussi rajouté des paroles.” » (« Tout in haut de ch' terril : le fils d'Edmond Tanière réplique à Dany Boon », *La Voix du Nord* du 22 septembre 2018).

La situation sociolinguistique du Nord de la France

Selon la base de données *Ethnologue* du Summer Institute of Linguistics (<https://www.ethnologue.com/language/pcd> consultée le 24 avril 2018), « ch'timi » est une appellation alternative (*alternate name*) du picard, code ISO 639-3 « pcd »⁴. Le picard a bénéficié d'une certaine forme de légitimation par son incorporation dans l'inventaire des « langues de France » établi par Bernard Cerquiglini dans son rapport au gouvernement (Cerquiglini, 1999)⁵. Nous nous proposons, dans un premier temps, de décrire la situation du picard en général (y compris dans son versant nord) en termes de diglossie ; puis nous affinerons cette analyse concernant spécifiquement le Nord-Pas de Calais, domaine du « ch'ti » et terrain d'observation de Dany Boon. Nous terminerons cette partie par une évocation de l'« accent ch'ti ».

Le picard en situation de diglossie

Pour décrire le cadre général, nous nous appuyerons essentiellement sur nos treize enquêtes sociolinguistiques réalisées en domaine picard entre 2012 et 2015 dans le cadre de la thèse « Problématiques des langues minoritaires. Peut-on comparer les situations du picard et du mari ? » (Ivanova-Smirnova, 2016) ainsi que sur seize enquêtes réalisées en 2016 dans le cadre du projet SyMiLa⁶.

Notre constat préliminaire est que la situation de coexistence du picard avec le français se présente comme une diglossie au sens de Ferguson (1959), c'est-à-dire entre variétés apparentées. Les rapports de collatéralité (Éloy, 2004) rendent la position du picard, langue « basse », très incertaine. L'absence de standardisation peut être considérée comme un handicap supplémentaire, même si la variabilité interne du picard, surtout au niveau phonétique et morphologique, est un phénomène banal dans les langues du monde.

Fernand Carton décrit ainsi la situation du picard : « Depuis le XIX^e siècle, l'école et la caserne ont fait reculer la pratique dialectale. Dans les années 80 [...] [l]e picard, dialecte proprement dit, a pratiquement disparu, mais il ne faut pas en déduire l'absence de toute pratique dialectale » (Carton, 1990 : 609-610). Il propose une typologie à quatre niveaux, qui montre que la situation dans la Picardie linguistique n'est pas une simple coexistence de deux variétés linguistiques, mais une hiérarchie complexe d'usages existant en synchronie :

- « 1. français commun (langue)
- 2. français régional, mélange à dominante de français commun, qui pour un picard est le français tout court (un mot, un tour, un vocalisme apparaissent dans un énoncé tout à fait français par ailleurs)
- 3. français dialectal (local), mélange à dominante dialectale propre à un « petit pays » : les éléments dialectaux sont nombreux et/ou frappants (c'est ce qu'on appelle au sud parler picard, au nord parler ch'timi)

⁴ Nous considérons comme équivalents le terme « ch'timi » et sa variante apocopée « ch'ti ». Une autre dénomination alternative est « Rouchi », selon *Ethnologue* (dénomination en usage dans la région de Valenciennes).

⁵ Un autre rapport plus récent (Caron, 2013) est venu remettre en cause la reconnaissance du picard comme langue de France, en plaidant pour un traitement différencié des langues à la suite d'un examen critique de la liste Cerquiglini. Ce rapport assigne globalement les langues d'oïl (dont le picard fait partie) à une catégorie de « langues et parlers dont la situation ne permet pas un enseignement scolaire classique », enseignement qui serait dès lors renvoyé à celui de la langue française « dont elles révèlent la pluralité interne » ainsi qu'aux activités éducatives extra- et péri-scolaires (p. 61-62).

⁶ Microvariation syntaxique dans les langues romanes de France, projet ANR-corpus-2011 (<http://symila.univ-tlse2.fr>).

4. ancien patois du village, figé et condamné à terme, survivance isolée d'un groupe social restreint (avec systèmes phonologique et morphologique déterminés, lexique en partie propre, etc.). » (*ibidem*).

Nos enquêtes nous ont permis de constater que les rapports diglossiques « picard vs. français », projetés en forme de hiérarchie par Carton (1990), sont toujours en vigueur, mais aussi que les corrélations entre les niveaux de la hiérarchie, ainsi que les rapports entre les formes de langue à chaque niveau, sont en évolution.

De nombreux témoins parlent du statut social inférieur conféré par l'usage du picard au lieu du français standard. En voici quelques exemples.

<FRA>, 67 ans (au moment de l'enquête) : pour réussir socialement, il fallait parler en bon français. Le rôle des parents a été important, de par leur désir de voir leurs enfants faire un autre métier qu'eux (qui exerçaient souvent un métier ouvrier).

em' mère èle arot voulu ète institutrice / èle a été à l' filature à 12 ans come gramint d' files ichi / et ch' est seur que sin rgret ch' étot d' ète institutrice / alors èle volot que ses. sin garchon i soit in jour instituteur / et in jour j' sus devnu instituteur <joie> [...] ah ben i faut bien parler te pouvos printe in coup de règle sur tes dots [...] les gamins is savotte bien que din l' cour de récréation tu pouvos parler patois et pis t' arintros din l' classe ch' étot in aute monte / ch' étot l' monte du savoir^{7, 8}

<MAR>, 61 ans : l'interdiction de parler picard venait de sa grand-mère paternelle :

« elle était maire de son patelin elle devait bien parler [français] ».

<REG>, 49 ans : « quand j'étais avec mes parents qui faisaient tout pour parler français / mon père était prof de math e_ ma mère n'avait pas fait d'études mais ils essayaient de parler le mieux français possible pour surtout pas faire e__ trop du peuple ».

L'idée que le patois gêne l'apprentissage du français est toujours courante au début du XXI^e siècle :

<MAR>, 61 ans : « il y a des gens qui sont__ allergiques au picard [...] je côtoie beaucoup d'enseignants et ils disent si on écrit picard après on sait plus faire les_ d'orthographe ».

<GER>, 60 ans : « [parler picard aux enfants] socialement ce n'est pas bien / moi je le dis en tant que grand-père [...] il y aurait en seconde une option picard ça serait très bien / vous comprenez ce que je veux dire ? / qu'ils aient les assises en français pour s'en sortir dans la société et après ils ajoutent le breton le basque le corse [...] le picard ».

<SYL>, 52 ans : « à mes enfants j'apprenais le français parce que pour l'école c'est très important parce que moi j'en ai souffert à l'école ».

Nos informateurs ont observé le retrait progressif des pratiques picardisantes des « lieux d'usage » considérés autrefois comme naturels ou traditionnels. Ils se rappellent encore eux-mêmes avoir entendu le picard comme langue de communication quotidienne dans les quartiers populaires des villes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

⁷ Les citations en picard sont placées *en italique*, et transcrites en graphie dite Feller-Carton. Traduction : « Ma mère aurait voulu être institutrice / elle est allée [travailler] à la filature à 12 ans comme beaucoup de filles ici / et c'est sûr que son regret c'était d'être institutrice / alors elle voulait que son fils soit un jour instituteur / et un jour je suis devenu instituteur <joie> [...] ah ben il faut bien parler tu pouvais prendre un coup de règle sur les doigts [...] les gamins savaient bien que dans la cour de récréation tu pouvais parler patois et puis tu rentrais dans la classe c'était un autre monde / c'était le monde du savoir. »

⁸ Conventions d'écriture dans les transcriptions orthographiques : « e » = *eah* d'hésitation (phonétiquement : [ə]); « _ » = allongement de la voyelle (ce signe peut être doublé ou triplé pour marquer un allongement plus sensible); « / » = pause ; pas de majuscules, pas de signes de ponctuation en-dehors du point de fin de phrase.

<HEN>, 55 ans, se rappelle des années soixante-dix où il venait de s'installer dans le quartier populaire de Wazemmes à Lille :

« je me réveillais le matin en fait à Wazemmes parce que j'ai habité cinq ou six ans à Wazemmes et j'entendais *carbon_ carbon_* [charbon] en fait donc ils_ ils disaient ça en patois il y avait encore des gens qui le parlaient ».

<PMA>, 58 ans, parle du quartier Saint-Leu à Amiens en le considérant comme la « mémoire picarde » :

« on est tenté de parler picard à Saint-Leu [...] il y a des oracles qui nous entendent il y a des liens avec les dieux du picard qui vont nous comprendre / et les lieux s'appellent *l' soupe* à cailloux aux as du Don ».

Les nouvelles générations préfèrent éviter de parler picard, ou de laisser échapper le moindre *schibboleth* qui pourrait les signaler comme « picardophones », ce qui signifierait directement être porteur d'un signe d'infériorité culturelle :

<NIC>, 38 ans : « personne ne parle picard à Lille c'est culturel tu apparais comme un *beubeu* [imbécile] [...] mais dans les villages moi / j'ai quelqu'un qui est à peu près de mon âge qui parle couramment picard et qui parle tout le temps picard [...] la première langue c'est le picard pour eux / ils ne savent même pas que ça s'appelle picard ».

Si, dans l'imaginaire, le « village » devient ainsi le lieu de sauvegarde du picard, nos enquêtes et observations de terrain nous permettent de dire que le « picard de village » (ou « patois de village » : c'est le niveau 4 dans la typologie Carton), dont la situation était déjà condamnée selon Fernand Carton il y a quelques décennies, semble aujourd'hui disparu. En revanche, en nous appuyant sur nos enquêtes, nous constatons que les niveaux 2 et 3 (respectivement, « français régional » et « français dialectal ») sont encore visibles et audibles sur le terrain.

Ch'ti et picard, une diglossie enchâssée

S'il est exact que l'appellation « ch'ti(mi) » désigne, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des parlers que les linguistes identifient sans peine comme étant du picard, les termes « picard » et « ch'ti » / « ch'timi » ne sont pas interchangeables, car porteurs de connotations très différentes (contrairement à ce que pourrait laisser penser la présentation d'*ethnologue* citée plus haut).

Remarquons, en premier lieu, que les termes « ch'ti », « ch'timi » ont mauvaise presse parmi les linguistes. Pooley (1996 : 68) tente de définir le « chtimi » comme une variété hybride, entre français et « vrai patois » (ce serait le niveau 3 dans la typologie de Carton 1990, cf. *supra*)⁹. Devenue langue de la classe ouvrière urbaine, cette variété hybride est, d'après Pooley, stigmatisée à la fois par les locuteurs du français standard et par les « vrais patoisants ».

Landrecies (2002) reste toutefois dubitatif devant cette proposition terminologique et préfère consacrer l'usage exclusif du terme « picard » dans les publications scientifiques. La même défiance prévaut au sein des associations « militantes », comme en témoigne ce jugement du Comité Régional Picard : « Quant au “chtimi”, ce n'est pas une variété du picard

⁹ « Chtimi cannot be defined either in subtractive terms, i.e. patois with most picardisms discarded, or as a simple product of French plus a few regionalisms. Rather it is the result of interaction between speakers whose speech can be characterised to a greater or lesser degree by two linguistic systems – patois and vernacular French – systems which may be characterised by the probabilistic clustering of known markers often perceived to be characteristic of *français familier* and *français populaire* » (Pooley, 1996 : 68).

mais un jargon vulgaire, du français argotique patoisé. Ce faux patois génère un faux folklore, une vraie chienlit qui souille et offense l'éminente dignité des Picards » (cité par Pooley 2004 : 644)

À l'inverse de Landrecies, nous considérons que la grande popularité des termes « ch'ti », « ch'timi » oblige le chercheur à les prendre en compte, et ce à deux niveaux :

- d'une part, en s'interrogeant sur la valeur de ces termes et leurs connotations, en tant qu'ils sont utilisés comme glossonymes ;
- et, d'autre part, dans sa communication avec le grand public (pour qui « le picard » ne désigne en aucun cas les variétés du Nord et du Pas-de-Calais), afin de lui rendre accessibles ses analyses de la situation linguistique régionale¹⁰.

Avec Pooley (2004 : 604, 644 et suivantes), nous considérons donc qu'on ne peut se passer du terme « Ch'ti(mi) » en ce qu'il renvoie explicitement à un espace géographique (le « Pays des Chtimis ») aux contours flous, mais dont le passé industriel et minier a forgé une identité encore très prégnante de nos jours, malgré son intégration administrative dans la vaste région des Hauts-de-France. En revanche, il ne nous paraît pas utile de faire du « ch'ti(mi) » un objet linguistique particulier, une variété hybride¹¹. Si le « ch'ti(mi) » existe, c'est uniquement sur le plan des représentations. Notre position sur ce point sera explicitée dans la suite de notre article.

Pour le public régional, le « ch'ti » est considéré comme un « accent », ou au mieux comme un « patois » (dans le sens vague et péjoratif du terme), mais pas comme une langue, fut-elle régionale. Nous proposons d'analyser cette situation en termes de *diglossie enchâssée* (Calvet, 1987 : 47), avec une diglossie ch'ti-picard emboîtée dans la diglossie picard-français.

Nous illustrerons cette proposition par nos enquêtes. Même s'il n'existe pas de frontière linguistique tranchée entre les anciennes régions Picardie et Nord-Pas de Calais (Dawson, 2018), cette frontière paraît cependant bien réelle dans les représentations des locuteurs.

Pour les habitants de l'ex-Picardie, il ne fait aucun doute que la langue régionale est le picard. Par contre, ce terme est très peu utilisé dans le discours profane des habitants de l'ex-Nord-Pas de Calais, même si ceux-ci ne sont pas imperméables au discours scientifique sur le « vrai » nom de la langue :

<HEN> personne ne dit picard moi j'ai appris récemment [...] c'est-à-dire que pour les gens du Nord la Picardie c'est une autre région / dans l'esprit des gens du Nord la Picardie c'est une autre région / dans l'esprit des gens du Nord e__ il n'y a pas de rapprochement en fait alors que en fait sur le plan linguistique il y a une réelle continuité / donc moi je m'en suis rendu compte parce que je m'y suis intéressé [...] j'ai cherché à me documenter.

On peut ressentir une forme d'insécurité linguistique chez ce témoin qui a le sentiment de ne pas parler « comme un vrai patoisant ». Son « ch'ti » ne lui apparaît pas comme une vraie langue. Il admet qu'au niveau de la grammaire il existe peut-être encore quelques particularités, mais pas au niveau du vocabulaire, car celui-ci a été perdu, ou a été fortement influencé par le français, hormis quelques mots dont « tout le monde sait ce que c'est » :

¹⁰ C'est dans cette logique que nous avons accepté les titres, proposés par l'éditeur Assimil, de nos ouvrages grand public *Le « chtimi » de poche* (2002) et *Parle-moi « cht'i »* (2006), tout en obtenant qu'ils fussent agrémentés de guillemets et précisés par une apposition (« parlars picards du Nord et du Pas-de-Calais »).

¹¹ L'hybridation caractérise aujourd'hui la quasi-totalité des usages oraux spontanés du picard, tant dans la partie nord du domaine qu'en Picardie. Le degré d'hybridation est cependant très variable. Selon nos observations, dans la Métropole Européenne de Lille, l'appauvrissement drastique que constate Pooley (2004, 2014) dans les zones urbanisées coexiste avec le maintien de traits phonétiques, morphologiques et lexicaux parfois archaïques chez des locuteurs de zones semi-rurales à quelques kilomètres de là.

mi d'abord j'pinse pas parler comme un vrai patoisant j' suis pas un vrai patoisant / mais e j'parlos come cha quind j'étois tiot e ch'étot_ / in prononçot quelques mots in patois e enfin / en fait ch'étot l'grammaire surtout qui étot vrainment in patois / mais les mots el vocabulaire ech vocabulaire j'diros / on avot déjà l'impression de l'avoir perdu / c'est-à-dire que bon in savot par exemple ch'que ch'étot eune caièle j'sais pas un tas d'mots come cha XX / après un kien c'est quasiment du français un cat_ / tout le monde sait ce que c'est¹²

Le même témoin parle ensuite de sa tante qui vivait à Amiens. Lorsqu'elle parlait en picard, son langage lui paraissait très différent du « ch'ti » ou patois du Nord – « c'était vraiment une langue étrangère », alors que le ch'ti « c'est une forme de français » :

em tante / qui étot d'Amiens / èle quand èle s'y mettot au patois [...] eh ben in comprenot rin ch'étot / ch'étot vrainment eune langue étrangère ch'est pour cha que_ l'picard e_ ch'est pas_ / ch'est pas un_ ch'est pas du ch'ti / nous du ch'ti in est_ / ch'est eune forme ed français quoi / tindis qu'el picard ch'est vrainment eune langue avec des mots qu'in comprint nin ch'étot / ch'est aute cose¹³.

La variété parlée à Amiens et en Picardie – celle qui a droit à la dénomination « picard » – fait ainsi figure de variété légitime, à défaut d'être standard. L'insécurité linguistique de <HEN> nait du sentiment de ne pas être capable de pratiquer cette variété amiénoise, ou tout au moins une variété (peut-être ancienne ?) à laquelle serait attachée une légitimité équivalente.

Un autre témoin est encore plus catégorique :

<FRA> d'abord [...] mettons-nous d'accord question de vocabulaire je n'ai jamais entendu parler du picard de ma vie moi / je veux dire que quand j'étais petit on parlait patois on parlait pas picard [...]

<LIU, enquêtrice> les Picards c'est vraiment une région étrangère ?

<FRA> ah oui / *cha a rin à vir avec nous-autes ichi / là-bas ch'est des cinsiers ch'est des gins qu'is font pousser des bétraches/ nous ichi y-a les mines y-a les filatures tout cha [...] la Picardie quo qu' ch' est qu' cha¹⁴ / j'ai jamais parlé picard alors après il se trouve qu'en Picardie ils sont très actifs [...] leur langue est restée plus vivace*

Le témoin <MAR> exprime lui aussi « la différence entre le picard et le mal parler / on parlait mal ou bien on parlait picard quoi ». Quand on lui demande de définir ce « mal parler », il renvoie bien à l'aspect phonétique, en l'opposant à la grammaire du « vrai picard » :

<MAR> voilà mélanger oublier des lettres ou bien_ / le vrai picard il y a certainement des règles de grammaire très sérieuses très précises

¹² Moi d'abord je ne pense pas parler comme un vrai patoisant je ne suis pas un vrai patoisant / mais je parlais comme ça quand j'étais petit c'était / on prononçait quelques mots en patois enfin / en fait c'était la grammaire surtout qui était vraiment en patois / mais les mots le vocabulaire je dirais / on avait déjà l'impression de l'avoir perdu / c'est-à-dire que bon on savait par exemple ce que c'était eune caièle [une chaise] je ne sais pas un tas de mots comme ça XX / après, un kien [chien] c'est quasiment du français un cat [chat] / tout le monde sait ce que c'est.

¹³ Ma tante / qui était d'Amiens / elle quand elle s'y mettait au patois [...] eh bien on ne comprenait rien c'était / c'était vraiment une langue étrangère c'est pour ça que le picard ce n'est pas / ce n'est pas un_ ce n'est pas du ch'ti / nous du ch'ti on est_ / c'est une forme de français quoi / tandis que le picard c'est vraiment une langue avec des mots qu'on ne comprend pas c'était / c'est autre chose.

¹⁴ Ah oui / ça n'a rien à voir avec nous ici / là-bas c'est des cultivateurs, des gens qui font pousser des betteraves / nous ici il y a les mines, les filatures, tout ça [...] la Picardie qu'est-ce que c'est ?

Vivre à proximité de la frontière virtuelle entre « picard » et « ch'ti » ne réduit pas la fracture, comme en témoigne <PHI>, 50 ans, éleveur de vaches laitières, habitant Maisnil (près de Saint-Pol-sur-Ternoise) où il est né :

<PHI> en fait le picard c'est la Somme / vous voyez / le patois le patois / pour moi le picard c'est la Somme / Amiens la Somme / parce que madame [s'adresse à LIU, enquêtrice] elle dit le picard / le picard // mais c'est le patois en fait parce que en fait si vous parliez à des gens mon grand-père il est mort il y a 7 ans / vous auriez dit à mon grand-père vous parlez picard il aurait été un peu offusqué

<ALA, enquêteur> offusqué carrément

<PHI> ben il aurait dit e_ il aurait dit / enfin il aurait pas dit ça comme ça mais dans sa tête il aurait dit *quoi qu'a m'raconte e_ / j'su pa d'la Some mi j'su du Ternois*¹⁵ / voyez ? le picard c'est la Somme

En réalité, pressé par nous de préciser les différences entre son « patois » et ce « picard de la Somme » distant de quelques kilomètres, le témoin admet qu'il n'a jamais entendu ses voisins de la Somme parler dans leur variété, et ne peut donc juger de la distance linguistique. Il dévie la conversation vers la différence de mentalité entre le monde des éleveurs (le Ternois) et le monde des « patatiers » (la Picardie).

Pourtant, nous avons constaté que les témoins originaires du Nord-Pas de Calais sont tous plus au moins conscients du continuum linguistique entre les deux parties de la Picardie linguistique. <REG>, 49 ans, par exemple, constatant que l'appellation « picard » n'est pas toujours acceptée par le grand public dans la partie Nord-Pas de Calais, « [...] mettai[t] parfois [qu'il] parlai[t] le picard-ch'ti / pour bien rappeler que c'était la même chose ».

L'accent ch'ti stigmatisé

Notre témoin <REG> se remémore son premier examen oral dans une université parisienne, avec un professeur de français « un peu de style parisien pédant » :

il parlait bien la France il parlait très très bien / et en fait moi naturellement je me suis exprimé comme je le savais et au bout d'une demi-heure il m'a arrêté en me disant monsieur de quel pays êtes-vous [...] et je lui ai dit écoutez je ne comprends pas / je suis du Nord-Pas de Calais [rire] il me dit bon ah bon / d'accord ce n'est rien ce n'est pas grave continuez monsieur

C'est donc à Paris qu'on lui a fait comprendre qu' « il ne parlait pas bien français ». Trente ans après, il a redécouvert le fait picard, il s'est réapproprié la langue, et est même devenu un acteur picardisant très actif, avec le projet de faire du picard une langue « classieuse ». Soucieux de retourner le stigmate, et sans doute un peu par provocation, il lui est arrivé d'utiliser le picard dans la correspondance interne de son entreprise, ou encore dans les magasins :

quand j'allais dans des magasins surtout à Lille mon grand plaisir c'était de parler en_ picard enfin en ch'ti ou en picard aux gens / qui me regardaient mais comme si j'étais un Martien je veux dire / mais c'était voilà je_ j' *voudro acater des rabillures*¹⁶ / j' *voudro acater des cauchètes*¹⁷

« Grossier », « moche », « affreux », « brutal », « craché » : ce ne sont là que quelques-unes des épithètes dépréciatrices relevées par Jacques Landrecies (2001) dans une enquête sur

¹⁵ Qu'est-ce qu'elle me raconte / je ne suis pas de la Somme moi je suis du Ternois.

¹⁶ Je voudrais acheter des habits.

¹⁷ Je voudrais acheter des chaussettes.

les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille. Et il n'est pas sûr qu'il suffise de l'exhiber pour annuler le processus de stigmatisation...

Mais qu'entend-on par « accent ch'ti » ?

Du point de vue phonétique, l'« accent ch'ti » constitue un ensemble de réalisations particulières et une prosodie qui ont été étudiés notamment par Carton (1983), Lefebvre (1991), Dawson *et alii* (2016). Cette dernière étude, réalisée selon la méthodologie de l'enquête PFC auprès de locutrices de la région lilloise¹⁸, contient les observations suivantes dans le domaine de la phonétique et de la phonologie. On remarquera que ces caractéristiques, prises individuellement, ne sont pas forcément l'apanage du français régional du nord, mais peuvent être observées dans d'autres régions. L'« accent ch'ti » se caractérise ainsi par leur conjonction, en contraste avec un français standard que l'on considérera comme une abstraction.

– Vocalisme

- application stricte de la loi de position pour les voyelles orales moyennes, en distribution complémentaire : les voyelles sont mi-ouvertes [ɛ][ɔ][œ] en syllabe fermée (*jeûne* est prononcé comme *jeune*, *rauque* comme *roc*), et mi-fermées [e][o][ø] en syllabe ouverte (exemples : *piquais*, *piquet*, *piquer* et *piqué* sont tous quatre prononcés [pike]).
- Voyelle basse : l'opposition /a ~ ɑ / n'existe pas. En revanche, /a/ possède deux variantes caractéristiques de l'« accent du Nord », contextuellement déterminées :
 - une variante vélarisée et arrondie [ɑ] ou [ɔ] en syllabe ouverte finale : *rat*, *moi*, *quoi*, *ça*, *pas*...
 - une variante antérieure [æ] devant /r/ : *histoire* [istwæʁ]
- Voyelles nasales : neutralisation /ɛ̃/ ~ /œ̃/ en [ɛ̃] (*brin* = *brun*)
- Le schwa est généralement non réalisé.

– Consonantisme

- On observe sporadiquement un dévoisement des consonnes voisées finales : *treize* [tʁɛs]
- Réalisation parfois nettement dévoisée de /r/
- Palatalisation de /t/ devant yod (le groupe est réalisé [tʃ]) + voyelle) : *soutien*, *entier*.
- Simplification fréquente des groupes consonantiques, particulièrement en position finale : *ministre* [minis], *explosion* [ɛsplozjɔ]

– Liaison : La tendance majoritaire est la non-réalisation des liaisons facultatives.¹⁹

Dawson *et alii* relèvent également dans leur corpus oral des traits morphophonologiques proprement picards, insérés dans un énoncé en français régional :

- Formes de l'imparfait en /o/ au lieu du français -ais, -ait : *j'ét/o/ jamais d'accord*.
- /ʃ/ à la place du français /s/ orthographié c, ç : */ʃ/inquante ans*.
- /z/ à la place du français /z/ : *je di/z/o/ « je disais »*.
- Dépalatalisation d'un ancien /ʎ/ final : *cercue/l/*.
- /ɛ̃/ pour « en, em » : *souv/ɛ̃/*
- Adjectifs possessifs féminins m', t', s' pour ma, ta, sa : *t' copine*.

¹⁸ Le projet international PFC (Phonologie du Français Contemporain) vise à offrir une base de données orales sur le français, à vocation pluridisciplinaire. Site web : www.projet-pfc.net.

¹⁹ La simplification des groupes consonantiques et la tendance à la non-réalisation des liaisons facultatives sont en fait deux traits associés dans toute la francophonie à la conversation informelle ou au parler « populaire ».

Les auteurs citent également comme caractéristiques du français régional des lexèmes comme *braire* (pleurer), *wassingue* (serpillière), *bistoule* (café additionné d'alcool). Dans le domaine de la syntaxe, ils observent chez leurs informateurs la généralisation de phénomènes non standards, mais également non spécifiques à la région (comme la reprise du sujet à la 3^e personne par un pronom personnel). On constate donc que les caractéristiques de l'« accent ch'ti » dépassent la phonétique et englobent des traits morphophonologiques, syntaxiques et lexicaux.

En accord avec Gasquet-Cyrus (2012), nous considérons donc l'accent « dans une acception large telle que peut l'appréhender la sociolinguistique [...]. L'*accent* peut ainsi renvoyer à des “façons de parler”, mêlant indifféremment, selon les personnes, prosodie, traits segmentaux, voire (dans certains discours) des expressions ou du lexique. ».

Dany Boon comme « aménageur linguistique » ?

Le synopsis de « La Ch'tite famille »

Valentin D., designer parisien réputé (interprété par Dany Boon lui-même), a bâti sa carrière sur une supercherie : issu d'une famille modeste du Nord, mais désireux de renier ses origines, il s'est inventé un passé d'orphelin auprès de sa femme Constance (Laurence Arné), de son beau-père (François Berléand), et surtout de la jet-set qu'il fréquente assidument, et de la presse « people ». Son vrai passé et sa vraie famille le rattrapent lors du vernissage d'une rétrospective de son œuvre au Palais de Tokyo : sa mère de 80 ans (interprétée par Line Renaud) débarque en compagnie de son frère Gustave (Guy Lecluyse), de sa belle-sœur et ancienne amoureuse Louloute (Valérie Bonneton) et de leur fille Britney. Alors qu'il s'enfuit, il est renversé par la voiture de son beau-père. Le choc provoque une amnésie : Valentin se retrouve mentalement projeté vingt-cinq ans en arrière, et se remet à parler « ch'ti » avec sa famille du Nord, au grand dam de sa femme, de son beau-père et de tout leur entourage parisien. Il finira par retrouver l'usage « normal » de la parole, en même temps que la mémoire ; mais cet épisode lui permettra de se réconcilier avec son passé, sa famille, et... sa langue maternelle, le « ch'ti ».

La langue comme moteur du film

Tout comme dans « Bienvenue chez les Ch'tis » en 2008, la langue, désignée comme « ch'ti », est l'un des éléments moteurs du film, un de ses ressorts comiques essentiels. Dans les deux films, le contraste du « ch'ti » avec le français standard est un puissant moteur comique. L'accident de voiture joue le même rôle de déclencheur de l'intrigue : dans « La Ch'tite famille », c'est cet accident qui provoque chez le personnage principal le changement de langue ; dans « Bienvenue chez les Ch'tis », l'accident marque la rencontre du Méridional (interprété par Kad Mérad) avec le monde patoisant du Nord incarné par Dany Boon.

On peut remarquer tout de suite que, dans les deux cas, le « ch'ti » semble la conséquence de la maladie ou de l'infirmité. En 2008, Kad Mérad, en entendant Dany Boon parler « ch'ti », s'enquiert de sa santé : « Votre mâchoire, vous êtes blessé ? Vous avez mal quand vous parlez ? ». En 2018, le « ch'ti » apparaît suite au traumatisme et à l'amnésie. Le thème du « ch'ti » comme pathologie du langage est ensuite longuement exploité, dans « La Ch'tite famille », par le recours à un orthophoniste censé « guérir » le personnage de Valentin.

Il existe néanmoins une différence importante entre les deux films, qui concerne les lieux d'usage de la langue. Dans « Bienvenue chez les Ch'tis », Dany Boon montrait l'image d'un Nord imaginaire où tout le monde parlerait « ch'ti » (et même, comme le remarque Planchenault (2012), sans aucune variation stylistique). La réalité, on s'en doute, est bien différente : d'après l'exploitation régionalisée des questions linguistiques de l'enquête

« Famille » de 1999 (Blot, Éloy & Rouault, 2004), la proportion d'adultes se déclarant concernés par la langue régionale, indépendamment du glossonyme employé, était de 10 % dans le département du Nord et de 22 % dans le Pas-de-Calais (chiffres cumulant non seulement les locuteurs actuels mais aussi ceux qui déclarent avoir parlé à leurs enfants ou avoir entendu leurs parents parler une langue différente du français, même s'ils ne déclarent pas une pratique active). En revanche dans le film de 2018, le « ch'ti » n'apparaît que dans le milieu familial, ce qui permet d'assigner son usage à un registre familier-populaire. Cette vision est certainement plus réaliste que celle de « Bienvenue chez les Ch'tis » – et en tout cas plus conforme à ce que nous avons relevé dans nos enquêtes.

Un chantier de politique linguistique ?

En quoi les deux films « ch'tis » de Dany Boon peuvent-ils être évoqués dans les termes d'un chantier d'aménagement²⁰ linguistique ? Il peut sembler hardi de rapprocher une œuvre cinématographique populaire dont la seule prétention semble être le divertissement et l'humour (objectifs parfaitement atteints, au demeurant, si l'on en juge par le nombre d'entrées), et le domaine de la politique et de la planification linguistiques tels que les définit, par exemple, Calvet :

« Nous appellerons politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale, et planification linguistique la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte. N'importe quel groupe peut élaborer une politique linguistique [...]. Mais, dans un domaine aussi important que les rapports entre langue et vie sociale, seul l'État a les moyens de passer au stade de la planification, de mettre en pratique ses choix politiques. » (Calvet, 2015 : 110)

Pourtant, on peut relever, dans les films, des éléments qui pourraient, dans un autre contexte, relever de la politique linguistique. Plus précisément, il s'agirait de ce que Léonard et Djordjevic (2010 : 55) définissent comme un aménagement linguistique « par en bas », c'est-à-dire « l'ensemble des activités entreprises et coordonnées par la société civile pour la défense et promotion des langues minoritaires, par opposition à l'aménagement linguistique “de par en haut”, qui émane d'organismes officiels ou gouvernementaux ».

L'apprentissage de la langue

Dans les deux films, l'apprentissage du « ch'ti » par les personnages « non ch'tis » constitue un fil conducteur omniprésent. Dans « Bienvenue chez les Ch'tis », le nouveau directeur de la Poste (Kad Mérad) reçoit une formation accélérée de la part de ses collègues « ch'tis » dans un restaurant de Lille, ce qui lui permet de passer commande (hélas, le serveur n'est pas non plus originaire du Nord et ne comprend pas le « ch'ti »). Le traitement du thème de l'apprentissage est plus structuré dans « La Ch'tite famille ». Constance, la femme de Valentin, décide d'apprendre le « ch'ti » pour pouvoir communiquer avec son infortuné mari. Elle fait appel à un collègue du Nord, tout surpris de la requête : « Moi qui fais tout pour perdre mon accent du Nord, j'hallucine ! ». Son but avoué n'est pas d'« apprendre », mais de « comprendre » ; mais, comme le dit son professeur : « *pour comprinte faut aprinte !* ». Première leçon :

« Les [a] se prononcent [o], il n'y a pas de subjonctif : on dit "*i faut qu'j'y vais*".

– Pas de conjugaison en fait ?

– Non non, un temps, on a un temps. »

²⁰ Dans le cadre de cet article « politique » et « aménagement linguistique » sont utilisés comme synonymes.

Lorsqu'elle croit découvrir que [kɛʁ] peut signifier aussi bien « chercher » que « aimer »²¹, elle conclut : « Très peu de mots en fait. Et pas de conjugaison ». Cette image d'une langue pauvre, dont le lexique est caractérisé par une grande polysémie, la phonologie par un inventaire réduit, et la grammaire par son caractère isolant, renvoie implicitement à certaines descriptions de « dialectes » africains ou asiatiques influencées par l'esprit colonial (Calvet, 1979 : 120-131).

Une autre scène d'apprentissage trouve place dans « La Ch'tite famille » : Constance, la femme de Valentin, utilise une méthode audio-orale de « ch'ti » dans sa voiture et répète des phrases stéréotypées comme « *Ti j' t'arconos, t'es d' min coin !* » (« Toi, je te reconnais, tu es d'ici »). Et cet apprentissage, dans le film, se révèle efficace : Constance devient capable de converser en « ch'ti » avec son infortuné Valentin, parvenant ainsi à renouer une complicité (langagière et amoureuse) que le traumatisme et l'amnésie avaient un temps rompue.

La traduction

L'acte de traduction fait exister les deux langues qu'il met en jeu, par le contraste qu'il établit entre elles (idéalement, en rendant sensible leur inintelligibilité mutuelle). La traduction peut ainsi être un élément déterminant dans une politique linguistique : elle peut servir, par exemple, à rendre disponible dans une langue minorée un ensemble de textes juridiques initialement rédigés dans la langue dominante, ou à rendre possible l'expression en langue minorée dans une administration ou devant un tribunal²².

Dans les films « ch'tis » de Dany Boon, la traduction joue, en outre, un rôle dans la dramaturgie, en rendant compréhensible pour le spectateur francophone certaines répliques en « ch'ti ». Ainsi, dans « La Ch'tite famille », lors de l'arrivée au domicile du couple Valentin-Constance :

La mère de Valentin : *Et mi j' su fin bènache qu'in s' retrouve infin in famille.*

Constance : Qu'est-ce qu'elle a dit, là ?

Valentin : Qu'elle est contente d'être là.

Ou encore, un peu plus loin dans le film :

La mère : *J' cros qu'in va arrêter ch' cirque, hein.*

Constance : Quel cirque ?

La mère : *Faut pas m' prinde pour ène boubourse.*

Constance : *Boubourse ?*

Valentin : Couillon. Couillonne !

Le dialogue suivant a lieu après que Valentin a perdu l'usage du français :

Valentin : *Qu'est-che qu'on est mal assis su ch' caièle*²³ !

Constance : Qu'est-ce qu'il a dit là ?

Britney : Que les chaises elles font mal aux fesses.

²¹ En réalité, c'est le syntagme « avoir [kɛʁ] » (littéralement « avoir cher » < *carum*) qui signifie aimer. [kɛʁ] au sens de « chercher » est un cognate du fr. « quérir » (< *quaerere*).

²² C'est ce que prévoient les articles 9 et 10 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

²³ L'article défini *ch'* est fautif : c'est une forme masculine, alors que le nom *caièle* (chaise) est féminin. La forme correcte serait *l' caièle* ou *chele caièle*.

On peut néanmoins se demander si le procédé de la traduction n'est pas un moyen de créer l'illusion d'une distance interlinguistique là où elle n'existe pas. Que l'on en juge par cette scène où la famille « ch'ti » s'introduit dans le Palais de Tokyo par une porte de service en bernant le vigile :

La mère : *In étot sortis fumer ène clope et l' porte elle s'arclaquot comme cha toute seule.*

Le vigile : Pardon ?

Britney (traduisant) : On est sortis fumer une cigarette et la porte elle s'est refermée toute seule.

Le vigile : Ah OK, allez-y !

Clope est un équivalent argotique, et non picard ou « ch'ti », de « cigarette » ; quant au verbe *s'arclaquer*, il est assez transparent pour éviter de le traduire par « se refermer »²⁴.

Langue ou accent ?

Le « ch'ti » fait l'objet, au tout début du film de 2008, d'une description succincte par la voix du truculent personnage interprété par Michel Galabru :

« Ils font des [o] à la place des [a], des [k] à la place des [ʃ], et les [ʃ] ils les font, mais à la place du [s]. Et quand tu crois tout comprendre, tu apprends que “serpillière” ça se dit *vassingue*. »

Le « ch'ti » est donc défini d'emblée par une énumération de correspondances phonétiques avec le français ; on apprend néanmoins que le contraste s'étend au lexique (*vassingue*). Cette description est parfaitement compatible avec la définition de l'« accent » telle que nous l'avons reprise en *supra*.

C'est d'ailleurs bien d'« accent » qu'il s'agit dans certaines scènes clés du film. À l'hôpital, Valentin sort du coma en s'exprimant en « ch'ti ». Le médecin explique à sa mère (Line Renaud) : « Vous voyez, il ne s'exprime pas encore bien normalement ». La réponse fuse : « *Mais ch'est ti, boubourse, qui parle pas normalmint, avec tin acchent parigot là !* ».

À l'orthophoniste qui se présente à lui « pour [l'] aider à perdre ce vilain accent », Valentin rétorque : « *J'ai pas d'acchent mi, ch'est ti qui cause avec un acchent d'frimeu, là !* ».

Enfin, lors de la scène de dénouement, au vernissage d'une exposition où toute la bonne société parisienne est rassemblée, c'est Constance, la femme de Valentin, qui met à profit ses leçons de « ch'ti » pour répliquer, à celui qui se moque de son mari qui « parle avec une patate chaude dans la bouche » :

Quo qu' cha peut t' foute espèce ed boubourse ? Te t'intins nin parler, ti, avec et'n acchent boubourse ed Parigot ? T'as vu t'guife ti ? Te sais quo ? Et' mère, elle t' vérot aujourd'hui elle aurot invie d' braire ! Ferme et' bouke, hein, tin nez i va kèr eddin !²⁵

À son père qui s'offusque qu'elle parle « chlipse » (comprendre « ch'ti ») elle aussi, elle rétorque : « Mais c'est sa langue maternelle, Papa ». Langue ou accent ?

On peut également noter que cet « *acchent boubourse ed Parigot* » coexiste, dans les lieux où il se manifeste, avec l'accent anglais de certains visiteurs – comme si le cinéaste voulait nous montrer qu'on est toujours le « *boubourse* » d'un autre. On en arrive ainsi, au début du

²⁴ Par contre, l'usage de l'imparfait dans ces phrases (*étot, arclaquot*) est un hyperpicardisme fréquent chez les locuteurs inexpérimentés.

²⁵ Qu'est-ce que ça peut te faire, espèce d'imbécile ? Tu ne t'entends pas parler, toi, avec ton accent imbécile de Parigot ? Tu as vu ta gueule, toi ? Tu sais quoi ? Ta mère, si elle te voyait aujourd'hui, elle aurait envie de pleurer ! Ferme la bouche, ton nez va tomber dedans ! [Cette dernière phrase est reprise de la méthode audio-orale utilisée par Constance dans une scène précédente, cf. *supra*]

film, à une réjouissante stigmatisation au carré, lorsque Louloute répond en anglo-ch'ti : « *Ah, you speak english ? Mi auchi, I speak...* »²⁶.

Une politique linguistique en faveur du « ch'ti » est-elle possible ?

Comment, en ré-endossant les habits du sociolinguiste, interpréter les propositions de « politique linguistique » que nous venons d'évoquer ? Comment, par exemple, envisager l'apprentissage ou la traduction avec un objet linguistique qui ne serait qu'un « accent » ? Tentons donc, parvenus à ce point, un retour dans la réalité sociolinguistique.

« Bienvenue chez les Ch'tis » et « La Ch'tite famille » souffrent tous deux, disons-le d'emblée, d'un défaut rédhibitoire. La vision caricaturale, très appauvrie, du « ch'ti » comme accent, entre en contradiction avec le projet d'une défense et illustration de ce même « ch'ti ». Tout se cristallise autour du vocable « ch'ti », porté en étendard, au prix d'un anachronisme langagier que beaucoup ont remarqué dans le titre du second film²⁷. Le « ch'ti », dans la conscience des locuteurs picardophones, est une « non-langue », un patois, un « accent ».

Ce cadre étant posé, nous suggérerons quelques pistes, étant entendu que nous n'avons l'intention ni de réécrire les films de Dany Boon, ni de proposer une politique linguistique clés en main pour le « ch'ti »-picard...

L'apprentissage

Les scènes d'apprentissage du « ch'ti » présentes notamment dans le second film sont tout-à-fait crédibles, même si l'impression qui en ressort reste caricaturale. Ces scènes suggèrent non seulement qu'il est possible d'apprendre le « ch'ti » comme n'importe quelle langue, mais qu'il existe des outils pour cela. Elles constituent donc un démenti bienvenu à la croyance tenace selon laquelle le picard serait réservé aux seuls locuteurs natifs, qu'il devrait nécessairement être « tété avec le lait de la mère », comme l'expriment nombre d'écrits à sa gloire²⁸.

Il existe plusieurs manuels d'auto-apprentissage du picard, notamment aux éditions Assimil. Parmi ceux-ci, nos *Guide de conversation « chtimi » de poche* (2002) et *Parle-moi « chti »* (2006) tentent de résoudre la quadrature du cercle « ch'ti » (langue/accent). Pour nous, ce terme pouvait être utilisé comme un outil pédagogique transitoire destiné à introduire le lecteur-apprenant à la connaissance du picard dans toute sa dimension régionale. Cet objectif a-t-il été atteint ? Il nous faut reconnaître que *Parle-moi « chti »*, dont la structure est proche d'une vraie méthode de langue, accompagné d'un enregistrement des textes sur CD, a reçu un accueil mitigé. Nous proposons d'y voir une désaffection du public face à l'effort qui lui était demandé pour accéder à une « vraie » langue, alors que le titre semblait évoquer un ouvrage léger et distrayant. Et la concurrence a été rude face à d'autres publications qui

²⁶ Le pronom personnel *mi* picard (< *mihi*, moi) est homophone de son équivalent anglais *me*, servant de pivot au jeu de mot.

²⁷ L'étymologie couramment admise du glossonyme et ethnonyme « ch'ti(mi) » renvoie à un mot-valise constitué de l'article-démonstratif picard *che* et des pronoms personnels *ti*, *mi* (toi, moi), et/ou au pronom démonstratif *ch(e)ti* (< *ecce-iste*) (Carton, 1979). L'adjectif *ch'tit*, *ch'tite*, au sens de « petit », utilisé dans certaines régions (mais pas dans le Nord), trouve quant à lui son origine dans le latin *captivus* (FEW 2, 330b, 331a). Un croisement des deux est hautement improbable, dans la mesure où l'étymon *captivus* a évolué en (ancien) picard vers des formes de type *caitis*, avec maintien (non-palatalisation) de [k] initial devant *a*.

²⁸ « *O savons pèrleu deux langues : no patouo qu'oz ons chuchè aveuc él lait d'no mère, et pi l'français qu'no mèristér i noz a apprins à l'école* » (nous savons parler deux langues : notre patois que nous avons tété avec le lait de notre mère, et le français que notre instituteur nous a appris à l'école). Armelle Depoilly, *Contes éd no forni et pi ramintuvries*, Abbeville, 1998.

n'hésitaient pas à jouer la carte du « ch'ti-accent » en confortant le lecteur dans une vision traditionnelle et patoisante.

La traduction

Il a existé une véritable mode de la traduction de bandes dessinées et de livres de jeunesse en picard, à laquelle nous avons contribué : trois albums d'Astérix²⁹, trois de Tintin³⁰, un de Lucky Luke³¹, Le Chat³², puis le Petit Nicolas³³, P'tit Loup³⁴, un imagier³⁵... Ces albums, généralement produits par des éditeurs ayant pignon sur rue et exposés dans toutes les librairies et les grandes surfaces de la région, ont grandement contribué à la visibilité du picard et surtout à son image « sérieuse » (même s'il s'agit d'œuvres humoristiques ou enfantines). Ils ont également pu être exploités dans une optique pédagogique.

Il reste néanmoins que leur diffusion est entachée d'une certaine ambiguïté. Une partie de ces ouvrages étaient vendus sous l'étiquette « ch'ti ». Les acheteurs ont-ils été conscients qu'il s'agissait de textes en langue régionale, ou ont-ils cru recevoir des livres « à accent local », en français régional agrémenté de quelques modifications phonétiques et de quelques vocables dialectaux courants ? Ainsi, si le premier Astérix est réputé avoir été distribué à plus de 100 000 exemplaires, a-t-il réellement été lu ou s'est-il retrouvé très vite sur les étagères des collectionneurs ?

Dans la même logique, nous pouvons évoquer notre expérience de doublage en picard du film « Au bistro du coin » de Charles Nemes (2010), à la demande du producteur³⁶. Ce film a été doublé en même temps dans six autres langues régionales : l'alsacien, le basque, le breton, le corse, le créole et l'occitan. Dans sa version picarde, le film est sans doute difficilement compréhensible pour un public non-picardophone, contrairement aux deux films « ch'tis » de Dany Boon. Là encore, le succès n'a pas été au rendez-vous, et le film a très vite été retiré de l'affiche des rares cinémas qui l'avaient programmé.

Nous pourrions ainsi appliquer au travail de traduction auquel nous avons, avec d'autres, contribué au cours de cette décennie, la « non-conclusion » à laquelle nous aboutissions dans notre article sur la traduction en picard (Dawson, 2004) :

Tous ces traducteurs ont sans doute été confrontés, plus ou moins consciemment, au même dilemme. Soit prendre le picard « en l'état », comme « langue défective » [...], et accepter de le cantonner à son usage traditionnel, celui d'un « accent ». Soit se projeter dans l'avenir, ou dans une autre dimension, celle où le picard est une langue complète, apte à l'expression de toute pensée humaine. Cette seconde option [...] est difficile. Je doute qu'il existe un public nombreux pour l'apprécier [...]. Ces traducteurs du second type ne traduisent pas en picard : ils créent le picard, ou plutôt ils créent une variété littéraire du picard.

²⁹ *Astérix i rinte à l'école*, 2004. *Ch'vilage copè in II*, 2007. *Astérix pi Obélix is ont leus ages*, 2010, aux éditions Albert René (traducteurs : A. Dawson, J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁰ *El' secrét d' La Licorne*, 2005. *El' trésor du Rouche Rackham*, 2005 (traducteur Bruno Delmotte). *Ch' cailleu d'étoèle*, 2007 (trad. J. Dulphy, J.-L. Vigneux). On peut ajouter *Lés pinderleots de l' Castafiore* traduit dès 1980 par Lucien Jardez.

³¹ *Ch' bièle provinç'*, 2006 (trad. F. Maslanka).

³² *El' cat i-ést contint*, 2010 (trad. B. Delmotte).

³³ *Ch' Tchot Colas in picard*, IMAV éditions, 2014 (trad. A. Dawson, B. Delmotte, J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁴ *Ch' leu qu'i volot canger d' couleur*, Auzou, 2016 (trad. A. Dawson). *Ch' leu qu'i voloait canger d' couleur*, Auzou, 2016 (trad. J. Dulphy, J.-L. Vigneux).

³⁵ *Mon imagier bilingue français-ch'ti* et *Mon imagier bilingue français-picard*, éd. Piccolia, 2015.

³⁶ En collaboration avec Bruno Delmotte.

Conclusion

La situation de diglossie qui caractérise le paysage langagier des Hauts-de-France nous amène à considérer que le « modèle » de politique linguistique « à la Dany Boon », basé sur la « défense et illustration » de ce qu'il nomme le « ch'ti », aboutit à une impasse. La « langue ch'ti » dont il fait un objet de fierté contredit le sens commun, autant que le résultat de nos enquêtes sociolinguistiques, selon lesquelles le « ch'ti » n'est qu'un accent. Autrement dit, l'« idéologie linguistique » du réalisateur a été mal interprétée par les spectateurs, même si, comme le remarque Planchenault (2012), Dany Boon a joué un rôle dans le changement d'image du « vernaculaire du nord » ainsi que de la région toute entière.

Pour sortir de cette impasse, il n'y a pas d'autre solution que de souligner la solidarité de la zone « ch'ti » avec l'ensemble de l'aire linguistique et historique du picard. Dany Boon, dans « La Ch'tite famille », positionne le « ch'ti » dans le cercle familial, qui est pour cette variété une zone de confort (comme nos enquêtes le montrent). Ceci est plus vraisemblable que de faire croire, comme dans « Bienvenue chez les Ch'tis », que la région entière serait « ch'timiophone ». Mais enfermer le picard dans les sphères du privé et du loisir (la famille, ou... la salle de cinéma, où les spectateurs du Nord de la France se retrouvent au milieu de leur « tribu ») ne fait qu'accroître encore le sentiment de vulnérabilité, voire le stigmate, une fois sorti dans le « grand monde ». Il faudrait, au contraire, nous semble-t-il, privilégier l'idée d'une communauté de langue à l'échelle des Hauts-de-France et du Hainaut belge (6,5 millions d'habitants), montrer les similitudes linguistiques et culturelles des « ch'tis » avec les Picards de Picardie et de Wallonie, tenter d'abolir les anciennes frontières interrégionales. « Bienvenue chez les Ch'tis » esquissait ce cadre pan-picard : le personnage incarné par Kad Merad y était invité à apprendre à « parler le ch'ti, ou le picard : on est cousins avec les Picards ».

Certes, on est dans le cadre de films de comédie, mais Dany Boon est, à notre connaissance, le seul réalisateur qui aborde le sujet d'une langue régionale dans ses films. Or, ce sujet reste très délicat, en particulier dans le cas du picard, dont la situation de collatéralité avec le français demande une approche précautionneuse. Le parcours historique du picard est un parcours du combattant. Il a réussi à survivre aux vicissitudes de l'histoire. Un projet comme celui de Dany Boon mérite donc d'être salué. Néanmoins, en tant que linguiste et sociolinguiste, nous estimons être dans notre rôle en adressant une critique bienveillante sur ce que nous avons analysé comme l'esquisse d'un chantier de politique linguistique concernant le picard.

Bibliographie

- BLOT Denis, ELOY Jean-Michel, ROUAULT Thomas, 2004, « La richesse linguistique du nord de la France », *Insee Picardie*, n° 125.
- CALVET Louis-Jean, 1979 (1974), *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Editions Payot, Paris.
- CALVET Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Éditions Payot.
- CALVET Louis-Jean, 2015 (1993), *La sociolinguistique*, Presse universitaire de France, Collection Que sais-je, Paris.
- CARON Rémi, 2013, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*, Rapport présenté à la ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, juillet 2013.

- CARTON Fernand, 1979, « L'origine du mot *chtimi* et son extension », *Plein Nord* n°54, p. 4-41, n° 55, p. 35-36
- CARTON Fernand (en coll. avec M. Rossi, D. Auteserre, P. Léon), 1983, *Les accents des français*, Coll. « De bouche à oreille », Hachette, Paris.
- CARTON Fernand, 1990, « Picardie. Französisch: Arealinguistik. Nördliche Dialekte », *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Max Niemayer, Band 5/1 (326), p.605-615.
- CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, avril 1999.
- DAWSON Alain, 2004, « Le picard dans la traduction : accent-cible ou langue-cible ? », *Ateliers* n° 31/2004, *Argots, langue familière et accents en traduction*, Cahiers de la Maison de la Recherche, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3.
- DAWSON Alain, 2006, *Variation phonologique et cohésion dialectale en picard. Vers une Théorie des Correspondances Dialectales*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.
- DAWSON Alain, 2008, « “Bienvenue chez les Chtis” : la langue opaque », *Langues et cité*, n°12, juillet 2008, p. 4.
- DAWSON Alain, AURAN Cyril, BOUZON Caroline, DELRUE Laurence, LOOCK Rudy, O'CONNOR Kathleen M., PATIN Cédric, 2016, « French in Nord (Nord-Pas de Calais): A speaker from La Madeleine », dans Detey Sylvain, Durand Jacques, Laks Bernard, Lyche Chantal, 2016, *Varieties of Spoken French*, Oxford University Press.
- DAWSON Alain, 2018, « Linguistique, interétatique, inter-régionale : le picard dans toutes ses frontières », in Eloy J.-M. (dir.), *De France et d'au-delà : les langues régionales transfrontalières. Carnet d'Atelier de Sociolinguistique*, n°12, pp. 127-143.
- ELOY Jean-Michel, 1997, *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Peeters, Louvain-la-Neuve.
- ELOY Jean-Michel, 2004, « Des langues collatérales : problèmes et proposition », in Eloy J.-M., *Des langues collatérales : Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique, Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, l'Harmattan, Paris, pp. 5-25.
- FERGUSON Charles A., 1959, « Diglossia », *Word*, vol. 15, pp. 325-340.
- FISHMAN Joshua A., 1991, *Reversing language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages*, Multilingual Matters, Clevedon.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnet d'Atelier de Sociolinguistique*, n°6, pp. 227-246.
- IVANOVA-SMIRNOVA Liudmila, 2016, *Problématiques des langues minoritaires. Peut-on comparer les situations du picard et du mari ?*, thèse de doctorat sous la direction de M. le professeur J.-M. Eloy.
- LANDRECIES Jacques, 2001, « C'est laid mais ça me fait rire : les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille », in M.-A. Hintze, Timothy Pooley, A. Judge, 2001, *French accents : phonological and sociolinguistic perspectives*, London, pp. 196-217.
- LANDRECIES Jacques, 2002, « “Patois” ? “chti(mi)” ? “Picard” ? De quelques appellations régionales bien mal contrôlées », *Mélanges 2*, Maison Saint-Exupéry, pp. 41-50.
- LEFEBVRE Anne, 1991, *Le français de la région lilloise*, Publications de la Sorbonne.
- LÉONARD Jean-Léo & DJORDJEVIC Ksenija, 2010, « Élaboration et aménagement linguistique des langues d'acquesil en France », *Actes du 1^{er} Congrès de Linguistique Appliquée*, Université de Novi Sad, 30/10-01/11/2009, pp. 55-70.

- PLANCHENAULT Gaëlle, 2012, « Accented French in Films: Performing and evaluating in-group stylisations », *Multilingua* 31, pp. 253-275.
- PLANCHENAULT Gaëlle, 2015, *Voices in the Media*, Bloomsbury, London.
- POOLEY Timothy, 1996, *Chtimi: The Urban Vernaculars of Northern France*, Multilingual Papers, Clevedon.
- POOLEY Timothy, 2004, *Language, dialect and identity in Lille*, Edwin Mellen, Lewiston/Queenston/Lampeter.
- POOLEY Timothy, 2014, « Shift beyond shift: On the erosion of the collective memory of Picard among adolescents in Lille », *Journal of French Language Studies*, n°25, 1, pp. 85-114.
- SMIRNOVA Liudmila [Смирнова Людмила], 2012, « Лингвострановедческие заметки к фильму “Добро пожаловать к Шти” », *Иностранные языки в школе*, n°1, pp. 54-60 [« Notice sur la langue et la civilisation pour le film “Bienvenue chez les Ch’tis”, *Les langues étrangères à l’école* n° 1, p. 54-60].

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425